

**ADR 1.3**

# Transport de marchandises dangereuses en colis sous les seuils du 1.1.3.6.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

**1 jour | 7h00 | Présentiel**

### PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Conducteurs de véhicules transportant des marchandises dangereuses en dessous des seuils du 1.1.3.6 de l'ADR
- Pas de prérequis

### OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Sensibiliser le stagiaire aux dangers présentés par les produits manipulés et aux exigences réglementaires pour les transports de marchandises dangereuses
- Savoir déterminer les seuils de calcul du 1.1.3.6

### APTITUDES ET COMPÉTENCES

À la fin de la formation, le conducteur sera habilité à transporter des matières en respectant les seuils du 1.1.3.6 de l'ADR.

### PÉDAGOGIE

Présentation Multimédia | Méthodes pédagogiques : Théorie = 80%, Exercices = 20% | Livret de stage Powerpoint | Quiz & évaluation.

### VALIDATION DES ACQUIS

Évaluations formatives en cours de formation.

### FIN DE FORMATION

Remise d'un certificat de réalisation de formation sous réserve de l'assiduité complète du stagiaire et de la validation des acquis.

### ENCADREMENT

Formateur disposant d'une expérience dans le transport des marchandises dangereuses et agréé selon le cahier des charges ministériel.

### DÉLAIS D'ACCÈS

Aucun délai particulier n'est exigé. Le stagiaire peut s'inscrire sur la session et le lieu qui répond le mieux à ses contraintes.

### ACCESSIBILITÉ

APTH-BVT peut s'adapter aux différentes situations. Sécurisez votre parcours de formation en contactant notre référent handicap à l'adresse suivante : [info.handicap@apave.com](mailto:info.handicap@apave.com)

# Transport de marchandises dangereuses en colis sous les seuils du 1.1.3.6.

PROGRAMME	
JOURNÉE 7h	
ACCUEIL	Programme, formalité administrative, tour de table.
CONNAISSANCE DES MARCHANDISES DANGEREUSES	<p>Caractéristiques générales des marchandises dangereuses  Risques des produits transportés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Inflammabilité</li> <li>• Toxicité</li> <li>• Corrosivité</li> </ul>
EXPÉRIENCES	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Inflammabilité des liquides et des solides</li> <li>• Réactivité des produits chimiques</li> <li>• Comparaison avec les produits courants</li> </ul>
GÉNÉRALITÉS CONCERNANT LA RÉGLEMENTATION	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'ADR et l'Arrêté Français "TMD"</li> <li>• Classement des matières</li> <li>• Exemptions (1.1.3.4. ; 1.1.3.5 et 1.1.3.6.)</li> <li>• Formation des conducteurs</li> </ul>
LES PRODUITS CONDITIONNÉS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conditionnements et emballages</li> <li>• Marquage et étiquetage des colis</li> <li>• Manutention et chargement</li> </ul>
LE TRANSPORT	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Signalisation des véhicules</li> <li>• Transport de colis contenant des matières asphyxiantes</li> <li>• Documents requis par l'ADR</li> <li>• Règles de circulation</li> </ul>
EXERCICES D'UTILISATION DU TABLEAU DU 1.1.3.6.3	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Application des règles de calcul</li> <li>• Cas particulier du dépassement des seuils</li> <li>• Simulation d'une opération de transport</li> </ul>
PRÉVENTION DES RISQUES	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Protections individuelles et collectives</li> <li>• Équipements spécifiques et réglementaires du véhicule</li> <li>• Protocole de sécurité</li> </ul>
RESPONSABILITÉS	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Obligations des intervenants</li> <li>• Sanctions en cas d'infractions</li> </ul>
ÉVALUATION DU STAGE	Questionnaire de satisfaction.
SYNTHÈSE DU STAGE	Questions, échanges.
FIN DE LA FORMATION	